

Leur statut et leurs horaires

Quels types de contrats pour les femmes salariées ?
 Leur situation est-elle plus précaire que celles des hommes ?
 Occupent-elles des emplois à temps plein ou à temps partiel ?
 Sont-elles satisfaites de leurs horaires ?



DES SITUATIONS PRÉCAIRES

En Midi-Pyrénées, parmi les femmes ayant travaillé plus de 700 heures en agriculture en 2007, 54% sont en CDD. Leur situation est plus précaire que celle des hommes puisque, selon les mêmes critères, 44% des hommes sont en CDD.

Cette moyenne cache une très grande disparité selon les départements : seules 20% des femmes travaillant dans le Tarn-et-Garonne sont en CDI alors qu'elles sont 63% dans le Tarn et 77% dans l'Aveyron. Pour les autres départements, la moyenne oscille entre 55% et 58%.

Dans l'Aveyron, le pourcentage de femmes en CDI est plus élevé que celui des hommes. Partout ailleurs, c'est l'inverse et les écarts les plus importants sont observés dans l'Ariège, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées.

« Je me verrais bien rester là et être embauchée à l'année. »

« Cela me permettrait d'arrêter mon autre travail qui m'oblige à faire beaucoup de kilomètres. »

« Je cherche un CDI depuis 2 ans mais je ne trouve pas. J'aimerais prendre 1 mercredi sur 2 mais cela risque de freiner mon embauche. »

46%

des femmes ayant travaillé plus de 700 heures en agriculture en 2007 sont en CDI.

TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

Dans l'enquête F.R.A.SAVPA, 2/3 des femmes interrogées ont déclaré travailler à temps plein.

En 2007, les salariés ayant travaillé plus de 700 heures en agriculture (soit environ 40% d'un temps plein) ont effectué en moyenne 1.376 heures pour les femmes (soit 76% d'un temps plein) et 1.564 heures pour les hommes (soit 86% d'un temps plein).

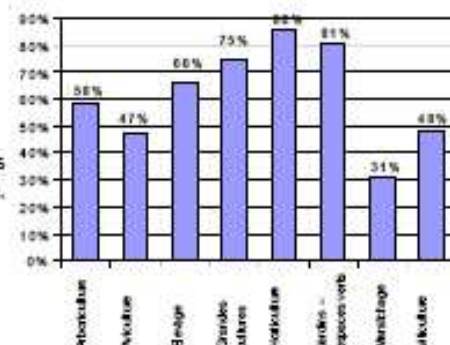
1 376

heures par an effectuées par les femmes travaillant au moins à 40% dans l'agriculture.

Travail à temps plein : une grande disparité selon les filières

Les filières où l'on trouve le plus de femmes travaillant à temps plein sont : l'horticulture, les jardins / espaces verts et l'élevage.

En revanche, en maraîchage, seules 31% des femmes travaillent à temps plein.



Source: enquête F.R.A.SAVPA 2008

DES HORAIRES SOUVENT SUBIS

50% des femmes interrogées n'ont pas choisi leur temps de travail hebdomadaire. Ceci est vrai aussi bien pour les femmes à temps plein qu'à temps partiel. Pour celles-ci, il y a donc une inadéquation entre l'offre et les souhaits des femmes au niveau du nombre d'heures hebdomadaires mais aussi de leur répartition.

L'avis d'un employeur :

« C'est dur de trouver une femme qui veuille bien travailler le mercredi. Pour le samedi, le magasin est ouvert et on se repose. »

« La place des femmes est celle qu'on veut bien leur concéder. Les femmes ont rarement du boulot à temps plein et sont souvent considérées comme bouche-trou. »

Dans les filières où le travail saisonnier est prépondérant, le temps de travail hebdomadaire est subi : à plus de 60% en maraîchage, 70% en arboriculture et même 80% en horticulture. Les salariés sont obligés de s'adapter aux pics de travail et à l'urgence des tâches. Cette contrainte est peut-être plus difficile à gérer pour les femmes que pour les hommes.

Les femmes trouvent difficilement une situation qui leur convienne.

Moins souvent en CDI que les hommes, des horaires subis pour la moitié d'entre elles, les femmes salariées ont du mal à trouver un emploi qui leur convienne en terme de stabilité et d'organisation.

Néanmoins, elles se plient aux contraintes spécifiques de leur métier: astreintes, travail le week-end, ou encore surcharge saisonnière.